

L'enseignement général, technologique et professionnel agricole en 1995-1996

par Michel Boulet

Par son cadrage statistique, cet article nous donne les principales tendances de l'évolution de l'enseignement agricole depuis dix ans. Ce système éducatif scolarise à lui seul 160 000 élèves, en majorité de niveau V. Le nombre de diplômés, de filières professionnelles et le niveau de moyen de formation augmentent. Tandis que la part des élèves d'origine agricole diminue, celle des filles, augmente.

Au cours de l'année scolaire 1995-96, 159 954 élèves sont présents dans les classes de formation initiale de l'enseignement général, technologique et professionnel agricole, de la 4^e aux Sections de technicien supérieur et aux Classes préparatoires aux grandes Ecoles.

Ces effectifs se répartissent inégalement entre des établissements publics et des établissements privés regroupés au sein de trois fédérations.

UNE MAJORITÉ D'ÉLÈVES DANS DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

- L'enseignement public ne scolarise que 66 377 élèves, soit 41,5 % des effectifs totaux, dans ses 224 établissements.

- L'enseignement privé accueille 93 577 élèves, soit 58,7 % des effectifs totaux dans 644 établissements :

- le Conseil national de l'enseignement agricole privé, le CNEAP, fédère 217 établissements de l'enseignement

catholique qui scolarisent 47 136 élèves, soit la moitié des élèves du privé (50,4 %) et 29,5 % des effectifs totaux ;

- l'Union nationale des Maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation, l'UNMFREO, propose dans 372 établissements un enseignement par alternance à 39 823 élèves, soit 42,6 % des effectifs du privé et 24,9 % des effectifs totaux ;

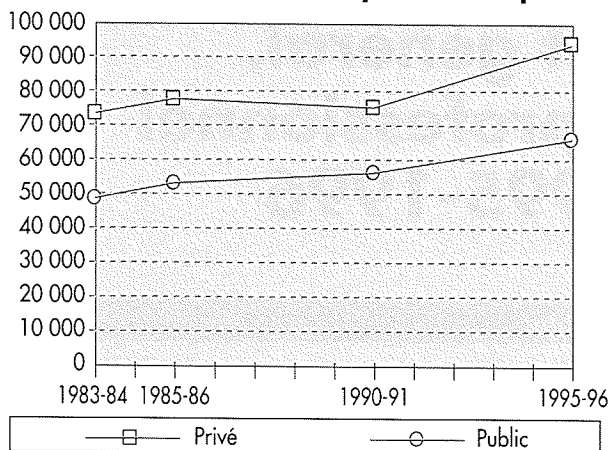
- l'Union nationale rurale d'éducation et de promotion, l'UNREP, accueille dans 51 établissements 6 267 élèves, soit 6,7 % des élèves du privé et 3,9 % des effectifs totaux ;

- enfin 351 élèves sont scolarisés dans 4 établissements qui ne sont pas affiliés à une fédération, soit 0,4 % des élèves du privé et 0,2 % des effectifs totaux.

Les établissements privés se distinguent selon le type de formation qu'ils proposent :

- **239** établissements assurent un enseignement à **temps plein**, défini par l'article 4 de la loi du

Graphique 1
Evolution des effectifs du privé et du public

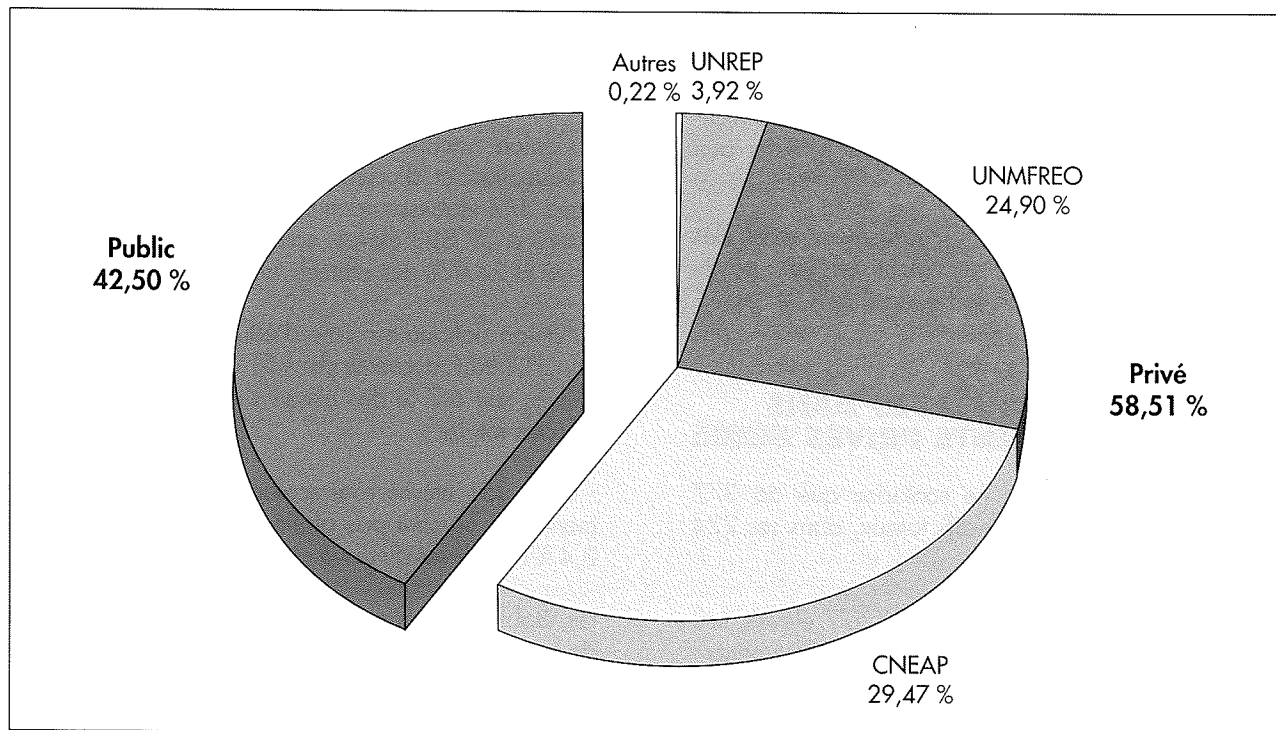


31 décembre 1984 portant réforme des relations entre l'Etat et les établissements d'enseignement agricole privés. Ce groupe d'établissements rassemble tous les établissements du CNEAP et une partie de ceux de l'UNREP, il accueille 51 052 élèves, soit 54,6 % des effectifs du privé et 31,9 % du total ;

- **405** établissements offrent des formations à temps plein en conjuguant, selon un **rythme approprié** les enseignements théoriques et pratiques dispensés d'une part dans l'établissement même et, d'autre part, dans le milieu agricole et rural. Ce groupe d'établissements, relevant de l'article 5 de la même loi, rassemble tous les établissements de l'UNMFREO et une partie de ceux de l'UNREP ; il accueille 42 525 élèves, soit 45,4 % des effectifs du privé et 26,6 % du total.

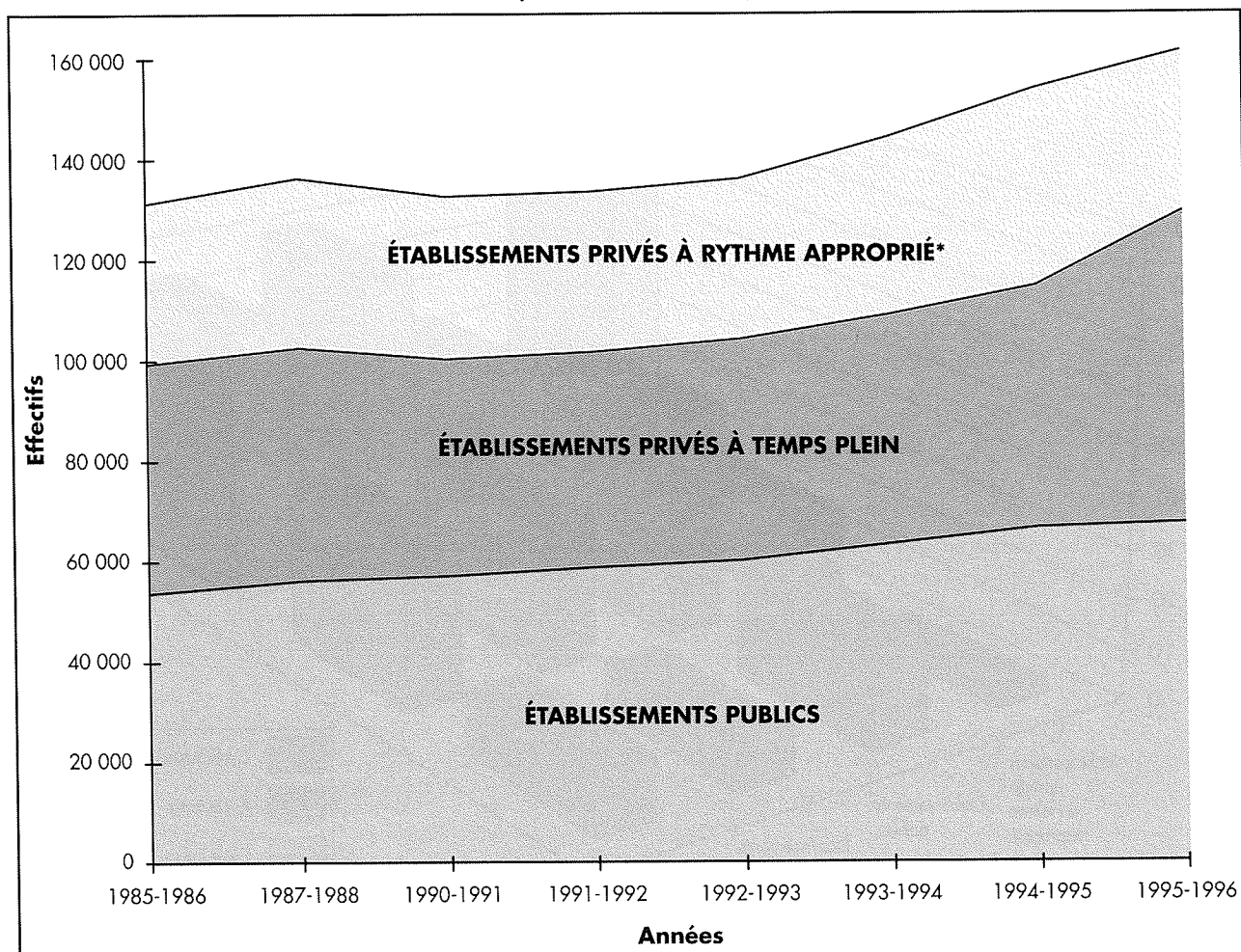
Depuis une dizaine d'années, l'enseignement agricole a connu des mouvements d'une réelle ampleur. Après une période de croissance des effectifs depuis la rénovation engagée durant l'année 1983-84, une chute des effectifs lors des rentrées 1989 et 1990 est suivie depuis la rentrée 1992 par une croissance importante. Sur l'ensemble de la période les effectifs ont augmenté de 30,3 %. Les effectifs de l'enseignement privé, après une baisse depuis 1988-89 progressent plus rapidement que ceux du public depuis trois ans, notamment ceux des établissements pratiquant le « rythme approprié ».

Graphique 2
Répartition des effectifs selon le secteur d'enseignement en 1995-1996



Source : ministère de l'Agriculture - DGER.

Graphique 3
Evolution des effectifs par type d'établissement
(Effectifs cumulés)



Source : ministère de l'Agriculture, DGER.

*Les établissements à rythme appropriés sont définis par l'article 5 de la loi du 31 décembre 1984 portant réforme des relations entre l'Etat et les établissements d'enseignement agricole privés. Il s'agit « d'associations ou d'organismes qui offrent des formations à temps plein en conjuguant, selon un rythme approprié, les enseignements théoriques et pratiques dispensés d'une part dans l'établissement même et, d'autre part, dans le milieu agricole et rural. » Dans les Maisons familiales, ce rythme est d'une semaine dans l'établissement et deux dans un lieu de travail.

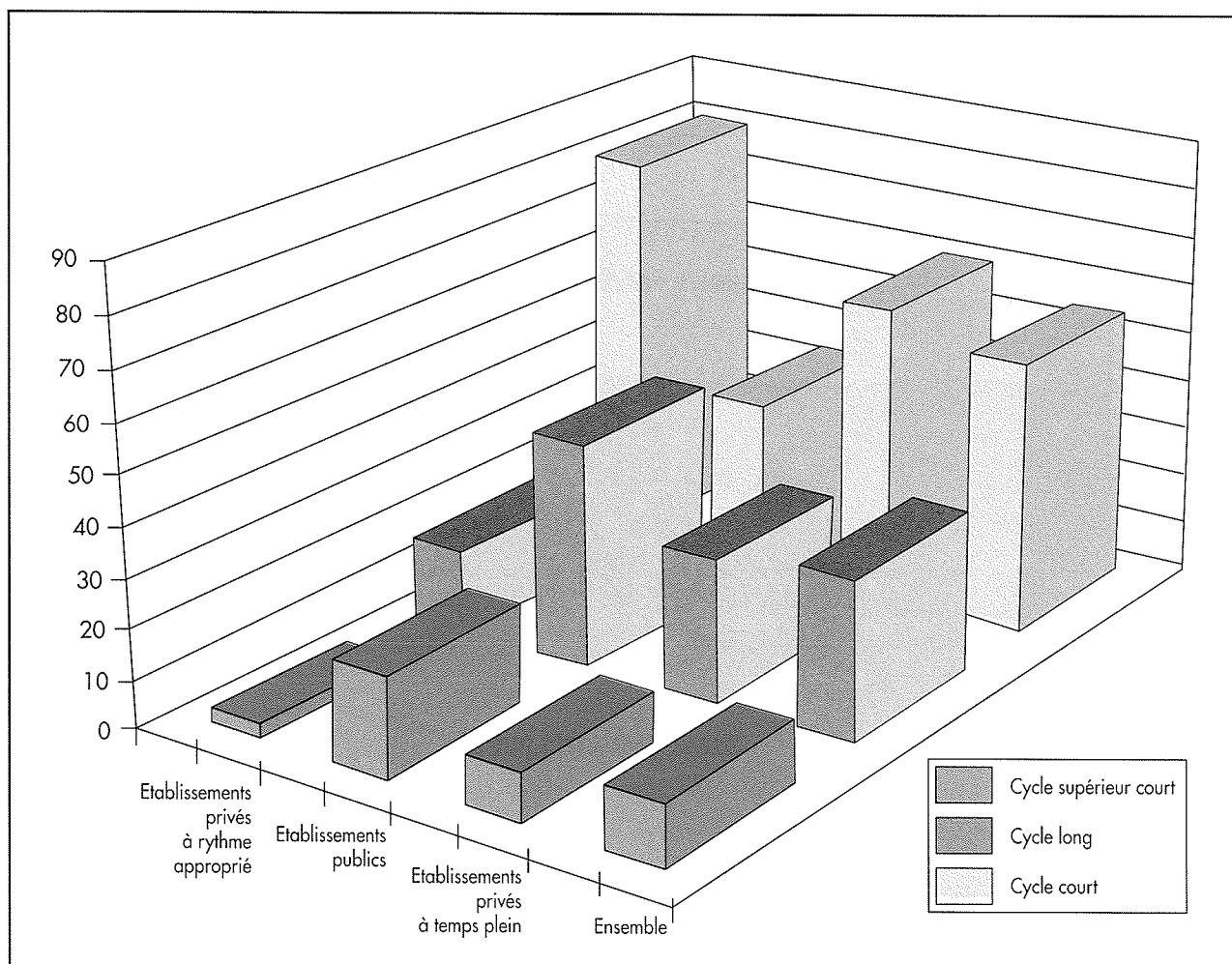
UNE RÉPARTITION DIFFÉRENCIÉE SELON LES NIVEAUX

La majorité des élèves se situe dans le cycle conduisant à un diplôme de niveau V, essentiellement dans la filière préparant au Brevet d'études professionnelles agricoles, le BEPA. Depuis plusieurs années les effectifs à ce niveau étaient en baisse, de 68 % des effectifs globaux en 1985-86, le cycle court était à 61 % en 1989 et à 53,7 % en 1993-94. Mais depuis 1994-95 la tendance s'est inversée, la première année ces effectifs ont connu une forte croissance (+ 9,1 %),

et une nouvelle croissance (+ 5,7 %) cette année, soit une hausse sur deux ans de 11 771 élèves (+ 15,3 %).

Ce mouvement est plus net dans les établissements privés (+17,5 %) et en particulier dans ceux pratiquant le rythme approprié (+ 21,2 %) caractérisés par une forte prédominance des élèves scolarisés en cycle court. Pour les établissements de l'UNMFREO, l'augmentation est la plus forte (+ 22,8 %). Au CNEAP, l'augmentation est plus faible (+ 12,3 %). Les effectifs dans le secteur public sont également en hausse (+ 9,5 %).

Graphique 4
Répartition des effectifs par cycle et type d'établissement à la rentrée 1995



Source : ministère de l'Agriculture, DGER.

La poussée des effectifs, dans les cycles conduisant au niveau IV (cycle long) et surtout au niveau III (cycle supérieur court) a été forte durant plusieurs années. Les effectifs en cycle long sont passés de 24,3 % à la rentrée 1985, à 28,7 % en 1989 et 32,4 % en 1993 ; pour le cycle supérieur court la hausse est plus forte, de 7,3 % à la rentrée 1985 à 10,4 % en 1989 et 13,9 % en 1993. L'année 1995-96 est donc celle d'un tassement au niveau IV, même si les effectifs ont continué de croître et, pour la première fois, on constate un recul au niveau III.

La répartition des effectifs par cycle est très différenciée selon les types d'établissement comme le montre le graphique 4. Ces différences sont le résultat des différences dans l'offre de formation dans chacun des secteurs de l'enseignement agricole.

UN ENSEIGNEMENT À FINALITÉ PROFESSIONNELLE

L'enseignement agricole est un enseignement où existent des filières générales, technologiques et professionnelles.

En 1995-96, les filières technologiques et professionnelles scolarisent 71,5 % des élèves, un peu plus de la moitié d'entre eux (51 %) se situant dans les formations de niveau IV et III. En 1985-86, première année de la rénovation pédagogique, ces filières n'accueillaient que 67,3 % des élèves, moins d'un tiers (31,9 %) étant aux niveaux IV et III.

Dans les établissements publics ces filières ont une place plus importante (75,1 %) en nette augmentation

Tableau 1
Répartition des effectifs par secteurs professionnels *
Variation 1985-1986 / 1995-1996

	1985-1986		1995-1996		Variation	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Différence	%
Production	54 223	61,4	47 309	41,4	- 6 914	- 12,7
Services	27 140	30,7	41 419	36,2	+ 14 279	+ 52,6
Transformation	2 164	2,4	7 147	6,3	+ 4 983	+ 230,3
Aménagement	4 823	5,5	18 429	16,1	+ 13 606	+ 282,1
Total	88 350	100	108 842	100	+ 20 492	+ 23,2

Source : ministère de l'Agriculture, DGER.

* **Les secteurs professionnels**, définis par le ministère de l'Agriculture, regroupent les filières de formation correspondant aux familles de métiers, de **production** : productions agricole, horticole, aquacole, viticulture-oenologie, activités hippiques (élevage, soins et entraînement), agro-équipements (conduite, entretien de machines, gestion de chantiers mécanisés), animaleries (animaux de laboratoire, élevage canin) ; **de transformation** : biotechnologies et industries de transformation (laboratoires d'analyses, industries agroalimentaire) ; **d'aménagement** : travaux paysagers, gestion des espaces naturels (entretien de l'espace rural, gestion de la nature), protection de l'environnement, exploitation de la forêt.

depuis 1985-86 (68,3 %). Depuis cette époque, ces filières technologiques et professionnelles ont accru leurs effectifs de 13 288 élèves (+ 36,4 %), avec un accroissement de la part des élèves aux niveaux IV et III (de 51,9 à 67 %).

Dans les établissements privés ces filières ont une place plus faible (68,9 %), en augmentation lente depuis 1985-86 (66,3 %). Depuis cette année-là, leurs effectifs ont augmenté de 12 665 élèves (+24,4 %). La majorité des élèves (61,3 %) se situe au niveau V, mais cette part est en régression depuis 1985-86 (82,1 %).

Depuis le début de la rénovation, il y a donc eu à la fois un accroissement de l'importance des filières à finalité professionnelle et une élévation du niveau moyen de ces formations.

En ce qui concerne les secteurs professionnels auxquels préparent ces filières, leur répartition a fortement varié depuis 1985-86.

Bien que regroupant encore une minorité d'élèves (22,4 %), ce sont les formations des secteurs « Transformation » et « Aménagement » qui ont connu la croissance la plus forte, le secteur « Production » voyant diminuer ses effectifs.

Dans les établissements publics, la baisse des formations du secteur « Production » est très faible (- 1,7 %). Dans ces établissements, les formations orientées vers la production demeurent majoritaires (52,5 %), alors que dans les établissements privés ce sont celles du secteur « Services » qui sont devenues majoritaires (51 %).

UNE RÉPARTITION PAR SEXE TRÈS INÉGALE

Dans l'enseignement agricole les filles sont minoritaires (43,1 %), mais les effectifs ont encore augmenté cette année de 4 265 élèves (+ 6,6 %), ce qui fait que **leur place n'a jamais été aussi importante depuis l'année scolaire 1973-74**. Cette place avait diminué jusqu'à la rentrée 1991 (38,2 %), elle augmente depuis.

La majorité d'entre elles est dans le cycle court (62,7 %), mais elles étaient beaucoup plus nombreuses à s'orienter vers ce niveau en 1985-86 (80,4 %), la tendance est revenue à la hausse depuis 1990-91. En 1995-96, ces effectifs ont pratiquement retrouvé leur niveau de 1985-86 (-0,3 %), mais cette stabilité apparente masque deux mouvements contradictoires : une baisse dans les établissements publics (-17,9 %) et une augmentation dans les établissements privés (+ 4,6 %).

C'est dans le cycle supérieur court que la croissance est la plus forte, les effectifs féminins y étant multipliés par 2,7 depuis 1985-86, cette évolution étant plus forte dans le privé (x 2,9) que dans le public (x 2,6). Dans le cycle long, les effectifs sont multipliés par 2,5, avec une croissance très forte dans le privé (x 4,1) et nettement plus faible dans le public (x 1,7).

Il convient de préciser que moins du tiers des filles est dans un établissement public (30,8 %), mais que c'est le cas de près de la moitié d'entre elles dans le cycle long (46,9 %) et de plus de deux tiers dans le cycle supérieur court (68,2 %). Depuis 1985-86, persiste l'orientation principale des filles vers les établissements privés.

Tableau 2
Evolution de la mixité par niveau

	1985-1986			1995-1996		
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble
Cycle court	9 556 22,0	33 852 78,0	43 408 100	7 848 18,1	35 408 81,8	43 256 100
Cycle long	5 290 67,6	2 530 32,4	7 820 100	9 173 46,9	10 374 53,1	19 547 100
Classes supérieures	1 622 71,0	664 29,0	2 286 100	4 189 68,3	1 948 31,7	6 137 100
Total %	16 468 30,8	37 046 69,2	53 514 100	21 210 30,8	47 730 69,2	68 940 100

Source : ministère de l'Agriculture, DGER.

Note de lecture : En 1985-86, il y avait 9 556 filles inscrites dans le cycle court des établissements publics d'enseignement agricole, soit 22,0 % des filles inscrites dans ce cycle court.

Malgré une hausse des effectifs de 529 élèves (+2,5 %) cette année, les filles demeurent minoritaires dans l'enseignement public (31,9 %) ; elles représentent plus de la moitié des effectifs de l'enseignement privé (51 %), après une augmentation des effectifs de 3 736 élèves (+8,5 %) ; elles sont majoritaires dans l'enseignement privé à temps plein (52,4 %) et moins nombreuses dans le reste de l'enseignement privé (49,3 %). Ces différences existent également selon les cycles suivis.

La répartition par sexe dépend très directement de l'option offerte et du type d'établissement fréquenté.

Dans le **cycle court**, parmi les quinze options qu'offre le **CAPA**, 82 % des effectifs de dernière année se concentrent dans trois options :

- l'option « Employé d'entreprise agricole et para agricole » regroupe 48,2 % des effectifs. Cette option qui n'est présente que dans l'enseignement privé, et

Tableau 3
Part des filles dans les établissements publics et privés selon les cycles d'enseignement
1995-1996

	Cycle court	Cycle long	Cycle sup. court	Ensemble
Etablissements publics	33,5	30,6	31,0	31,7
Etablissements privés	54,1	47,4	31,0	51,0
dont				
CNEAP	61,6	45,9	31,2	53,7
UNMFREO	50,5	52,4	43,8	50,3
UNREP	36,2	34,6	29,8	35,5
Autres	42,0	2,6	—	37,6
Ensemble	48,8	37,9	31,1	43,1

En %.

Source : ministère de l'Agriculture, DGER.

pour les deux tiers (67,3 %) dans l'enseignement à temps plein, est presque totalement féminine (88,9 %) ;

- l'option « Employé d'horticulture » représente 17,9 % des effectifs, la grande majorité étant dans le privé (84,4 %) ; c'est une option masculine (66,1 %) ;

- l'option « Travaux paysagers », qui accueille 15,6 % des effectifs, présente essentiellement dans le privé (85,7 %), est très majoritairement masculine (90,9 %).

Au niveau **BEPA**, sur les huit options offertes, deux accueillent 79,6 % des effectifs de l'année terminale :

- l'option « Exploitation » représente près d'un tiers des effectifs totaux (31 %), elle est aux trois quarts masculine (76,2 %) ;

- l'option « Services » regroupe près de la moitié (48,6 %) des élèves de terminale BEPA, elle est presque totalement féminine (89,8 %). Majoritairement présente dans le privé (84 %), et plutôt dans les établissements à temps plein, **cette option réunit, à elle seule, 80 % des filles inscrites en BEPA 2ème année.**

Dans le **cycle long**, au niveau **BTA** sur les 6 options et les 20 spécialités proposées, une option et une spécialité accueillent près de deux tiers des effectifs de terminale (64,6 %) :

- l'option « Commercialisation et services » regroupe plus du tiers des effectifs totaux (35,2 %), elle est très largement féminine (82 %), et ceci est encore plus fort dans la principale spécialité « Services en milieu rural » qui est presque exclusivement féminine (92 %). Cette option est essentiellement présente dans les établissements privés (75 %), en majorité (63 %) ceux pratiquant le temps plein ;

- la spécialité « Conduite de l'exploitation de polyculture-élevage » réunit plus du quart des effectifs (29,4 %), mais à l'inverse elle est très largement masculine (83,3 %).

Au même niveau de formation, parmi les quatre options du **Bac technologique**, l'option « Sciences et technologies de l'agriculture et de l'environnement », qui a succédé depuis la rentrée 1993 à l'option « Technicien généraliste » du BTA est, comme l'était celle-ci, très nettement masculine (75,1 %). Présente majoritairement (72,9 %) dans le public, elle représente la grande majorité (89 %) des effectifs de terminale.

Toujours à ce niveau de formation, parmi les cinq options du **Bac professionnel**, l'option « Bio-industries de transformation » regroupe près de la

moitié (47,8 %) des effectifs de terminale. Présente essentiellement (81,7 %) dans le public, elle est majoritairement (67,3 %) féminine.

Dans le **cycle supérieur court**, parmi les 15 options du **BTSA**, la répartition par sexe est moins différenciée avec, globalement, plus de deux tiers de garçons (70 %). Pourtant le taux de féminisation parmi les 3 principales options, qui regroupent un peu moins de la moitié des effectifs de terminale (48,3 %), varie nettement :

- l'option « Analyse et Conduite des systèmes d'exploitation » accueille essentiellement des garçons (80,6 %) ;

- l'option « Technico-commercial » a un public composé à près des deux tiers de garçons (60,7 %) ;

- l'option « Industries agroalimentaires et biotechnologie » accueille une part plus faible de garçons (56,9 %).

C'est l'option « Analyses agricoles, biologiques et biotechnologie » accueillant moins de 5 % des effectifs totaux, qui est la plus féminisée (56,5 %).

UN RECRUTEMENT QUI ÉVOLUE DANS SON ORIGINE SOCIALE

Dans l'enseignement agricole des années soixante, les enfants d'agriculteurs et d'ouvriers agricoles représentaient, selon les estimations, plus de la moitié des effectifs, et 55,3 % en 1975-76.

La baisse du nombre des agriculteurs ¹, le changement de comportement des familles agricoles vis-à-vis de l'école et les transformations des perspectives d'emploi ont conduit à une forte diminution du nombre d'élèves d'origine agricole.

En 1985-86, ils étaient encore 40,1 % de l'effectif global, ils ne sont plus que 21,4 % en 1995-96. Pour autant, l'enseignement agricole demeure le secteur du système éducatif où la proportion d'enfants d'agriculteurs est la plus importante. Une comparaison avec l'origine sociale des élèves de l'enseignement secondaire de l'Education nationale est éclairante : en 1984-85, à l'entrée en seconde les enfants d'agriculteurs représentaient, à l'Education nationale, 3,7 % des élèves du public et 7,3 % de ceux du privé ;

¹ La part des agriculteurs dans la population active totale passe de 20 % en 1962 à 12,9 % en 1970 et à 5,1 % en 1992 (source INSEE - Enquêtes emploi).

au ministère de l'Agriculture 40,8 % dans le public et 43,1 % dans le privé.

La proportion d'enfants d'agriculteurs est plus grande chez les garçons (28,8 %) que chez les filles (11,7 %) ; l'importance croît également avec le niveau de formation, la plus faible étant au niveau V (16,4 %), elle est supérieure à la moyenne au niveau IV (26,4 %) et encore plus au niveau III (31,2 %). Cette tendance se vérifie aussi bien pour les garçons que pour les filles.

Jusqu'en 1985-86, il y avait une plus grande proportion d'enfants d'agriculteurs dans l'enseignement privé que dans l'enseignement public. Cette tendance s'est inversée et en 1995-96, ils sont 25,5 % dans le public et 18,6 % dans le privé, leur proportion étant un peu plus élevée dans les établissements qui pratiquent le temps plein (20,1 %). Là encore, il s'agit d'un renversement de tendance.

Sur les 34 302 enfants d'agriculteurs présents, près de la moitié (49,3 %) est dans le secteur public, cette part étant plus grande aux niveaux III (64,2 %) et IV (57 %) et plus faible au niveau V (35,8 %).

Le deuxième groupe d'élèves par ordre d'importance est constitué par les enfants d'employés (20,3 %), le troisième étant celui des enfants d'ouvriers non agricoles (18,5 %). Ces deux groupes sont plus importants chez les filles (22,6 et 23,1 %) que chez les garçons (18,6 et 15 %). Leur part diminue lorsque le niveau des formations s'élève, et ceci aussi bien pour les garçons que pour les filles.

UNE ORIGINE SOCIALE VARIABLE SELON LES OPTIONS SUIVIES

Si l'origine sociale varie selon le niveau, elle varie également selon les options, les élèves d'origine agricole se retrouvent plus fréquemment dans les options conduisant aux métiers de la production agricole.

• Dans le **cycle court**, parmi les élèves des trois principales options du **CAPA** les enfants d'origine agricole sont très minoritaires :

- dans l'option « Employé d'entreprise agricole et para-agricole », ils sont 5,4 %, contre 27,9 % pour les enfants d'ouvriers non agricoles (28,9 % pour les femmes) et 18,1 % pour les enfants d'employés (18,8 % pour les femmes) ;

- dans l'option « Employé d'horticulture », les enfants d'agriculteurs ne sont que 5,2 %, il y a 27,7 % d'enfants d'employés et 17,7 % d'enfants d'ouvriers non agricoles ;

- dans l'option « Travaux paysagers », il y a encore moins d'enfants d'agriculteurs, soit 4,6 % ; les enfants d'employés sont les plus nombreux, 27,7 %, suivis par les enfants d'ouvriers non agricoles, 24,4 %.

Au niveau **BEPA** pour les trois principales options les différences sont nettes :

- dans l'option « Exploitation », 37,9 % des élèves sont enfants d'agriculteurs, les enfants d'employés (16,6 %) et d'ouvriers non agricoles (14 %) constituent les deux groupes suivants ;

- les élèves de l'option « Services » sont en majorité des enfants d'ouvriers non agricoles (28,4 %) et d'employés (23,2 %), ceux d'agriculteurs étant beaucoup moins nombreux (7,9 %) ;

- enfin, parmi les élèves de l'option « Aménagement » une faible partie est enfants d'agriculteurs (7,4 %), les enfants d'employés (28,3 %) et d'ouvriers non agricoles (20,2 %) étant les plus nombreux.

• Dans le **cycle long**, la formation la plus orientée vers la production agricole est celle conduisant au **Baccalauréat technologique**, option « Sciences et techniques de l'agriculture et de l'environnement ». Ce sont effectivement les enfants d'agriculteurs (26,5 %) qui sont les plus nombreux, suivis par ceux d'employés (19,7 %) et de professions intermédiaires (15,5 %).

Pour les deux principales options du **BTA**, la répartition est différente :

- dans l'option « Production 1 », orientée principalement vers la production agricole, les enfants d'agriculteurs sont majoritaires (54,8 %), la proportion étant plus élevée chez les hommes (62,7 %), suivis par ceux d'employés (12 %) et les enfants d'ouvriers non agricoles (8,7 %) ;

- dans l'option « Commercialisation et Services » les enfants d'agriculteurs (11,8 %) ne constituent que le troisième groupe, derrière les enfants d'ouvriers non agricoles (24,7 %) et d'employés (23,2 %).

Parmi les élèves du **Baccalauréat professionnel**, option « Bio-industries de transformation », la première place est occupée par les enfants d'ouvriers non agricoles (24,8 %), suivis par ceux d'employés (22,3 %), les enfants d'agriculteurs étant très peu nombreux (7,3 %).

• Dans le **cycle supérieur court**, pour les trois principales options du **BTSA**, les effectifs ont également une composition différenciée, bien que les

enfants d'agriculteurs constituent toujours le groupe le plus important à ce niveau :

- dans l'option « Analyse et conduite des systèmes d'exploitation » les enfants d'agriculteurs sont très largement représentés (62,5 %), en particulier parmi les hommes (65,8 %), les autres catégories étant toutes inférieures à 9 % ;

- dans l'option « Technico-commercial » les enfants d'agriculteurs représentent moins du quart des effectifs (21,6 %), suivis par les enfants d'employés (17 %), d'ouvriers non agricoles (13,1 %), mais également de professions intermédiaires (13,2 %) et de cadres et professions intellectuelles supérieures (10,4 %) ;

- dans l'option « Industries agroalimentaires » la part des enfants d'agriculteurs est plus réduite (17,6 %), et ils sont précédés par les enfants d'employés (19,3 %) ; ils sont suivis par les enfants de professions intermédiaires (15,8 %) et de cadres et professions intellectuelles (10,9 %).

Les élèves de l'enseignement agricole sont donc différents selon le niveau et l'option suivis. Actuellement c'est dans les sections du BTS « Analyse et conduite des systèmes d'exploitation » que l'on trouve la plus grande proportion d'enfants d'agriculteurs, suivi par l'option « Production 1 » du BTA.

UNE IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE ORIGINALE

L'enseignement agricole est réparti sur l'ensemble du territoire national, mais l'implantation des établissements connaît des disparités géographiques et institutionnelles. Celles-ci sont liées, bien évidemment, à l'importance des secteurs agricole et agroalimentaires et aux emplois qu'ils offrent, ainsi qu'à la présence d'une population agricole et rurale susceptible de scolariser ses enfants dans ces établissements au moment où ils ont été construits, c'est-à-dire majoritairement dans les années 1960. Mais ces disparités sont également le reflet des inégalités de scolarisation caractéristiques du système éducatif français. La part respective des établissements publics et privés, et de chaque fédération du privé, est également très variable selon les régions, résultat de l'histoire des relations entre l'Etat, l'Eglise et les organisations professionnelles agricoles depuis un siècle².

² Boulet Michel. L'enseignement agricole entre l'Etat, l'Eglise et les organisations professionnelles agricoles. *Annales d'Histoire des enseignements agricoles*, n° 1, 1986, pp. 85-93.

En 1994-95, trois régions regroupent à elles seules un tiers des élèves (33,4 %), il s'agit de la Bretagne (11,4 %), Pays de Loire (11,2 %) et Rhône-Alpes (10,8 %). A l'extrême opposé, trois régions ne représentent que moins de trois élèves sur cent, ce sont la Corse (0,1 %), l'Alsace (0,9 %) et la Haute-Normandie (1,8 %).

L'enseignement privé est réparti de façon très inégale, puisque près de la moitié de ses élèves (43,1 %) est scolarisée dans trois régions, Pays de Loire (15,6 %), Bretagne (15,3 %) et Rhône-Alpes (12,2 %). Il ne compte aucun élève en Corse et un seul établissement en Alsace et en Limousin. L'enseignement public est mieux réparti sur l'ensemble du territoire puisque les trois régions aux effectifs les plus élevés ne représentent que moins du quart de ses élèves (23,3 %), il s'agit de Rhône-Alpes (8,9 %), Midi-Pyrénées (8 %) et Aquitaine (6,4 %).

L'importance relative des effectifs présents dans les établissements publics et privés varie également fortement selon les régions. Alors que le secteur public accueille nationalement 41,5 % des élèves, dans une région sa part est inférieure à 20 %, Pays de Loire (18,7 %), dans cinq régions elle est inférieure à la moyenne, Bretagne (21,6 %), Nord-Pas-de-Calais (25 %), Basse-Normandie (32,6 %), Rhône-Alpes (34,2 %) et Ile-de-France (35 %) et enfin dans trois régions elle est supérieure à 90 %, Limousin, Alsace, et Corse où l'enseignement privé est inexistant.

Le CNEAP a près de la moitié de ses effectifs (49,2 %) scolarisée dans trois régions qui sont Bretagne (22,2 %), Pays de Loire (15,8 %) et Rhône-Alpes (11,2 %). Il n'a aucun établissement en Corse, Alsace et Limousin et un seul en Lorraine.

L'UNMFREO a une implantation mieux répartie, et les trois régions où elle est la mieux représentée, Pays de Loire (16,6 %), Rhône-Alpes (14,3 %) et Bretagne (8,9 %) ne représentent que quatre élèves sur dix. Dans six régions, ses établissements scolarisent la majorité des élèves du privé, Bourgogne (52,8 %), Franche-Comté (54,3 %), Haute-Normandie (57,3 %), Lorraine (63,9 %), Basse-Normandie (66,1 %) et Poitou-Charentes (75,8 %) ; en Limousin elle a le seul établissement privé.

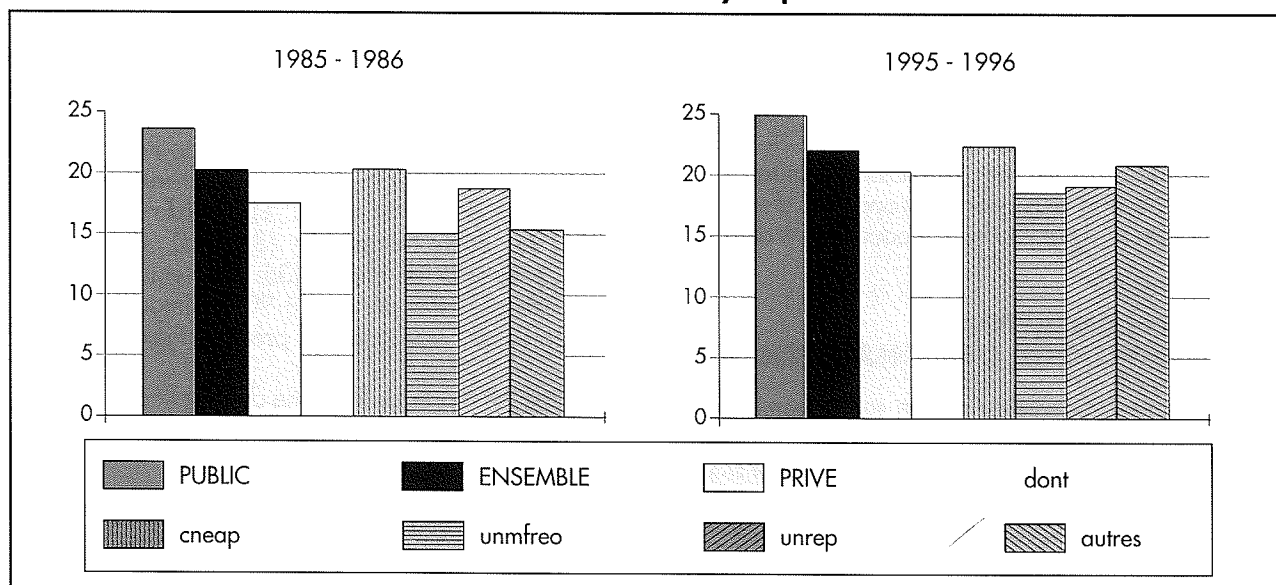
L'UNREP n'a d'établissements que dans 16 régions, et près de la moitié de ses effectifs est présente dans quatre régions, Ile-de-France (16,7 %), Languedoc-Roussillon (14,1 %), Picardie (9,1 %) et Centre (8,4 %).

Tableau 4
Evolution du nombre d'établissements et du nombre de classes public et privé

SECTEURS	1985-1986		1989-1990		1992-1993		1995-1996	
	Etab.	Classes	Etab.	Classes	Etab.	Classes	Etab.	Classes
Public	270	2 264	265	2 399	236	2 558	224	2 692
Privé dont	784	4 450	770	4 668	689	4 643	644	4 638
CNEAP	272	2 006	263	2 144	232	2 120	217	2 119
UNMFREO	439	2 101	440	2 186	395	2 165	372	2 169
UNREP	60	302	59	314	58	346	51	333
Autres	13	41	8	24	4	12	4	17
Ensemble	1 054	6 714	1 035	7 067	925	7 201	868	7 330

Source : ministère de l'Agriculture, DGER.

Graphique 5
Evolution de l'effectif moyen par classe



Source : ministère de l'Agriculture, DGER.

UNE OFFRE DE FORMATION EN RESTRUCTURATION

Depuis quelques années le nombre d'établissements diminue, mais il s'agit le plus souvent d'une restructuration locale de l'appareil de formation, public ou privé, qui conserve les sites de formation. Ce mouvement a connu une accélération depuis l'année 1989-90.

Sur la période observée, si le nombre d'établissements a diminué de 186 (-17,6 %), le nombre de

classes a augmenté de 616 (+9,2 %), avec une hausse continue dans les établissements publics et une baisse depuis 1989-90 dans les établissements privés.

Actuellement, la taille moyenne d'un établissement public est de 296 élèves, mais les lycées d'enseignement général et technologique ont 400 élèves en moyenne et dix d'entre eux dépassent les 600 élèves, le plus grand ayant 825 élèves. Dans l'enseignement privé, la moyenne est de 145 élèves, avec une variation entre les établissements du CNEAP qui ont en

moyenne 217 élèves avec 3 établissements dépassant les 800, ceux de l'UNREP 123 dont le plus grand a 478 élèves et ceux de l'UNMFREO, 107 dont le plus grand a 316 élèves.

En dix ans l'effectif moyen par classe a augmenté de 7,9 %, mais seulement de 4,7 % dans les établissements publics, alors que la hausse est de 14,8 % dans ceux du privé où la croissance la plus forte est celle des classes de l'UNMFREO avec 24,3 % contre 9,3 % pour celles du CNEAP, l'effectif moyen dans les classes de l'UNREP étant quasi stable, + 1,1 %.

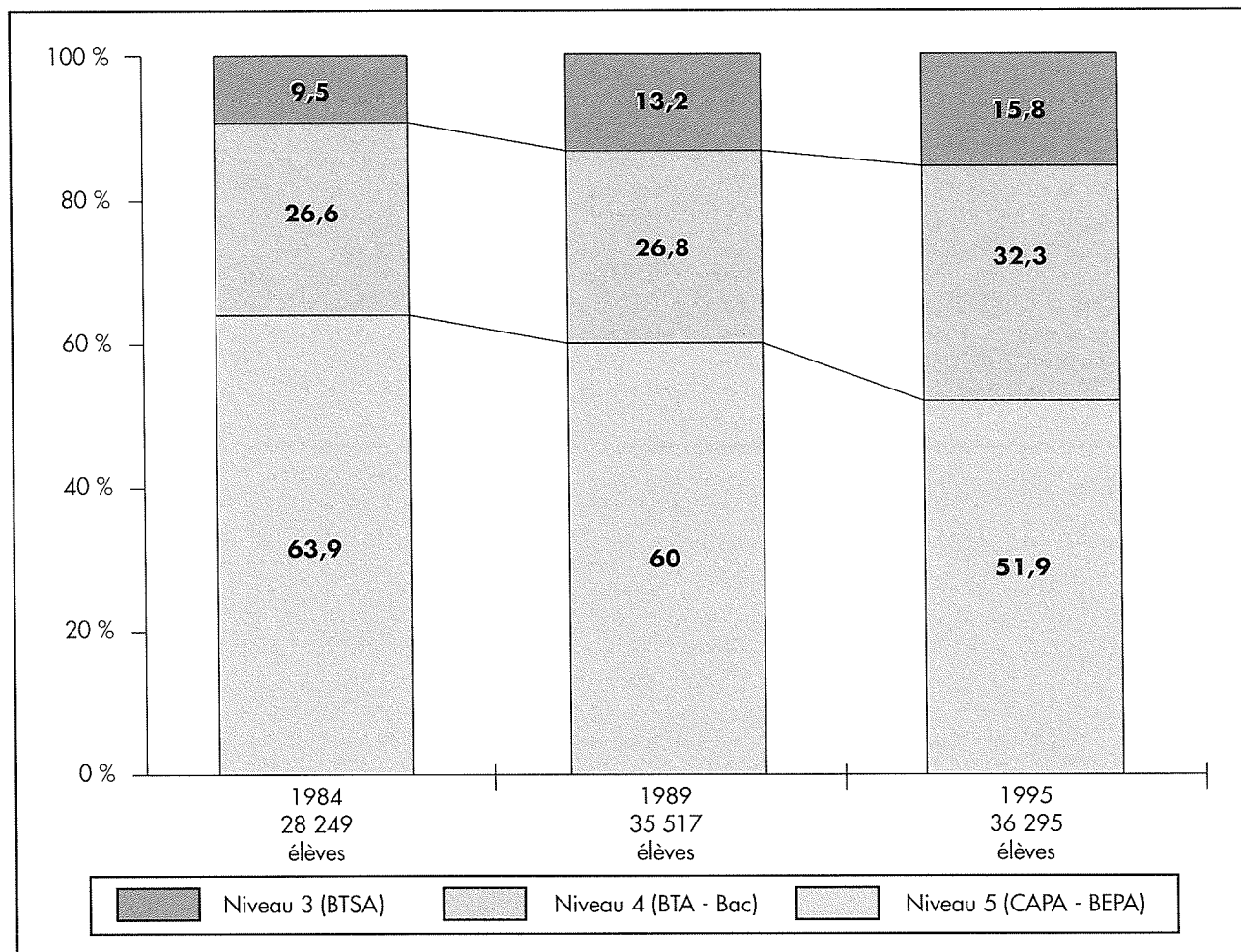
UN FLUX DE DIPLÔMÉS CROISSANT

En 1995, ce sont 36 295 jeunes de l'enseignement technique agricole qui ont obtenu un diplôme, soit

une augmentation de plus d'un quart (28,5 %) depuis 1984. La majorité des diplômés (51,9 %) est de niveau V, le nombre de diplômés du CAPA étant faible (6,9 %) et en régression ces dernières années. Les diplômés de niveau IV représentent près du tiers (32,3 %) des diplômés, cette part augmentant depuis trois ans. Enfin le BTSA a une part en augmentation nette et un nombre de diplômés qui a plus que doublé (+ 113 %) sur la période étudiée.

Michel Boulet
ENESAD

Graphique 6
Evolution du flux de diplômés (par la voie scolaire) en %



Note de lecture : La croissance du flux de diplômés s'est donc accompagnée d'une élévation de la part des niveaux IV et III.

Source : ministère de l'Agriculture, DGER.

